



10230 - Il a effectué la première des deux prosternations de réparation puis il s'est souvenu qu'il n'avait commis aucun manquement.

question

Question : Il a effectué la première prosternation de réparation puis il s'est souvenu qu'il n'avait commis aucun manquement. Doit-il effectuer la deuxième prosternation ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

J'ai interrogé notre maître Cheikh Abd al-Aziz Ibn Baz sur la question et il s'est réservé avant de répondre ainsi : « Il est plus proche (de la pratique correcte) d'effectuer la seconde prosternation afin de ne pas susciter interrogations et tasbih (subhana Allah) - si l'intéressé sert d'imam. Allah le sait mieux.